

# **Rôles et missions des Directeurs de Match territoriaux**

**Les Directeurs de matchs assistent les arbitres sur tous les matchs du championnat des séries territoriales**

**Définition : Le Directeur de match est licencié dans un club du Territoire.  
Sa mission est triple**

## Avant la rencontre :

- Etablie un contact avec les Présidents des associations en présence
- Complète et vérifie la feuille de match
- Contrôle les infrastructures et veille à la sécurité générale des lieux

## Pendant la rencontre :

- S'assure de la bonne tenue de la table de marque
- Observe attentivement le déroulement du match
- Note tout incident lors de la rencontre
- Veille à la bonne discipline du banc de touche
- Veille au respect des mesures de sécurité autour du terrain
- Relève les gestes et les actes particulièrement « fair-play » et les mentionne sur le procès verbal

## Après la rencontre :

- S'entretient avec l'arbitre et lui fait part des faits observés
- Précise sur le procès verbal de la rencontre, la nature et l'importance des incidents éventuels survenus